

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 1

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr^{es}se



Les mémoires d'un fameux bernois

Hans von Thann est le chevalier revêtu d'une armure dorée au haut de la fameuse tour de l'horloge à Berne. C'est lui qui, jour et nuit, annonce à Berne et à ses visiteurs l'heure exacte en battant sur une grande cloche. « Il » vient de publier ses mémoires sous le titre « Zytglogge-Story » dans lesquelles il dévoile de nombreux secrets surtout sur l'horloge astronomique et le jeu de figures, les deux datant de 1530 et — quelles merveilles de la technique du moyen âge — fonctionnent toujours parfaitement.

Deux nouvelles piscines couvertes

Berne aura bientôt deux nouvelles piscines couvertes en outre de la piscine actuelle : l'une au Weyermannshaus, l'autre au Wyler. Mais les deux piscines ne seront qu'un début : un véritable centre de sport, projeté au bord de l'Aar, prévoit une autre piscine couverte qui sera entre autre en mesure de recevoir des championnats internationaux.

« Night life » à Berne

Les nombreuses boîtes de nuit, les bars, les discothèques et les restaurants offrent un grand choix aussi bien aux bernois qu'aux visiteurs pour passer une soirée agréable.

Deux de ces établissements peu-

vent célébrer actuellement leur 10^e anniversaire : d'une part, le dancing-cabaret « Mocambo — sans doute parmi les plus renommés en Europe — qui offre tous les soirs deux programmes avec des attractions internationales, chacun durant une heure entière ; d'autre part, le « Kursaal Berne » qui, même parmi les experts, compte aux plus beaux établissements d'amusements en Europe. En fait il existe depuis 1914, mais c'était en 1959 que la grande halle de concert a été entièrement renouvelée. Le Kursaal offre tous les jours — après-midi et soir — des concerts, de la danse, un restaurant avec une cuisine très fine, un bar et un jeu de boule.

Un télex pour 2 200 lits

L'office du tourisme de la ville de Berne met à disposition son service de télex pour réserver des chambres dans tous les hôtels de la ville fédérale. Des réservations sont d'ailleurs toujours acceptées par téléphone (031) 22 39 51 ou par télégramme (adresse : tourist).

Une nouvelle étape à la gare centrale de Berne

Une nouvelle étape vient d'être terminée à la gare centrale de Berne : ainsi les guichets pour les voyageurs se trouvent maintenant au sous-sol tandis que le buffet a pris de la hauteur. De même, on a transféré les guichets d'expédition et de délivrance des bagages ainsi que les bureaux de la douane. La gare centrale de Berne sera à la fin de sa construction parmi les plus modernes en Europe.



En 1970, le nouvel uniforme de la Musique militaire aura plus d'un siècle de retard

Le comité que présidait M. René Calame et dans lequel figuraient deux dames et quelques musiciens, a rendu son verdict : à dater de l'année prochaine, le nouvel uniforme de la Musique militaire ressemblera, comme deux gouttes d'eau, à celui que portaient, en 1831, les officiers d'artillerie neuchâtelois, à la seule différence qu'il sera d'un seul ton : bleu marin clair, et que le bonnet de police sera, lui, fribourgeois...

L'uniforme a été prévu pour trois usages : tenue de gala, soit l'uniforme complet avec pluquet rouge et blanc sur le shako ; grande tenue, identique à la première mais avec un pompon à la place du pluquet et petite tenue, pour le soir, avec bonnet de police et sans accessoires. Les musiciens conserveront le sabre pour défilé. Au surplus, il faut noter que cet uniforme, qui a fort belle allure, comporte encore des accessoires qui l'enrichissent encore. Le col, les épaulettes et les manchettes seront rouges pour la tenue de gala et la grande tenue. A l'épaule droite, s'accrochera un brandebourg blanc, et un sabre, avec large courroie blanche, passant sur le devant, complétera l'équipement.

Les soixante uniformes ont été commandés à une fabrique de Lausanne. Récemment, lors de la soirée annuelle de la société, il sera présenté aux familles et les 30 et 31 mai prochains, au public loclois, lors d'une vaste manifestation. Et si tout va bien, après avoir participé à la Fête des Musiques militaires, à Neuchâtel, les musiciens loclois se rendront à Paris pour participer à une manifestation organisée par la Fédération des sociétés suisses de Paris. Puisquent-ils, alors, recueillir le même accueil qu'en 1891. A cette date, en effet, on put lire ces lignes dans la Croix fédérale : « Le programme, fort attrayant, a été exécuté ponctuellement. La musique militaire du Locle a joué, d'une façon parfaite, l'ouverture de l'opéra Nabuchodonosor, la fantaisie de l'opéra La Basoche, le Carillonneur de Bruges et le duo du Mater Stabat, de Rossini. On a surtout remarqué l'exécution des variations sur un thème suisse par M. Fritz Savoie. Les musiciens ont été applaudis, à tout rompre, par l'assistance entière, charmée non seulement de les entendre, mais aussi de voir l'uniforme fédéral. A noter encore qu'en 1870, la Musique militaire avait été chargée d'organiser la Fête fédérale des musiques au Locle. Ainsi, c'est cent ans après cette grande manifestation que les musiciens étrenneront leur nouvel uniforme. L'ancien a bien fait son temps, depuis 1949 !... »

« La Feuille d'Avis ».

La Chaux-de-Fonds, pasteurs et prêtres protestent contre la publication du livre rouge

Les pasteurs et les prêtres de La Chaux-de-Fonds ont adressé une lettre de protestation au conseiller fédéral Ludwig von Moos, chef du Département de justice et de police, à l'occasion

de la publication du livre de la défense civile.

Après avoir souligné que « certaines allégations ont provoqué une vive réprobation dans tous les milieux de notre ville » le pasteur G. Guinand, modérateur, et l'abbé Dottail, doyen, poursuivent : « Dans sa première partie, le petit livre rouge contient des indications fort utiles pour la protection de la population. Par contre, dans les pages traitant de la guerre psychologique, il fourmille d'allusions pour le moins blessantes et outrancières : ce n'est pas en jetant la suspicion sur une bonne partie de la population, que l'on contribuera à former notre conscience civique. »

« Par ailleurs, en laissant entendre que les églises sont au service de la raison d'Etat, vous nous attribuez un rôle qui ne correspond guère à notre mission de ministres de l'Evangile. « Nous souhaitons que notre protestation, et toutes celles qui vous sont adressées vous permettront de réparer le tort que ce petit livre cause, non seulement à la protection civile, mais encore à l'unité nationale. »



canton du tessin

Décès d'un professeur et écrivain tessinois

(A.T.S.) Le professeur auguste Ugo Tarabori, écrivain et humaniste tessinois de grand renom, s'est éteint à l'âge de 78 ans, dans une clinique de Locarno.

Le défunt, qui était très connu dans les milieux de l'enseignement et de la culture, était originaire de la vallée d'Onsernone.

Il avait enseigné, après des études littéraires accomplies à Rome, aux gymnases de Mendrisio et de Lugano, puis à l'école normale de Locarno. Il avait été également, de 1918 à 1954, secrétaire général du Département

tessinois de l'instruction publique.

Collaborateur de plusieurs journaux et revues, il écrivit des ouvrages dont les deux plus connus sont : « Pannochie al sole » (notes de littérature et d'art) et « Val d'Isorno » (où il parle de sa vallée natale). En outre, il a traduit plusieurs livres de l'allemand.

Le professeur Tarabori a été président de la commission cantonale des monuments historiques et président de la société des écrivains tessinois.



canton du valais

Gilbert Bécaud

reçu chez les amis de Farinet

(A.T.S.) Le chanteur français Gilbert Bécaud vient d'être reçu officiellement au sein de l'association des amis de Farinet à Saillon.

Bécaud a fêté à cette occasion ses 42 ans en compagnie notamment des pilotes des glaciers et d'amis étrangers qui l'accompagnaient.

Le chanteur a été très sensible à la poésie du vieux-bourg médiéval et s'est fortement intéressé en visitant notamment « Le repaire de Farinet » et les caves qui l'entourent à l'histoire mouvementée du faux-monayeur venu dans la région le champion de la Liberté.

Le livre sur la « défense civile » : une injure à la Suisse romande ?

(A.T.S.) La « Gazette de Lausanne » s'est livrée à une analyse très fouillée des éditions en langues allemande, italienne et française du « petit livre rouge » sur la défense civile, et a contesté des différences fondamen-

tales sur le fond et dans la forme, selon que le livre s'adresse aux Alémaniques, aux Tessinois-Grisons ou aux Romands.

La « Tribune de Lausanne - Le Matin » reprend ce sujet et écrit que, s'agissant de la défense spirituelle, les différences sont si notables et si surprenantes entre les trois éditions qu'« elles font de la religion de langue française celle dont le potentiel de faibles, de « mauvais Suisses », de lâches et de traitres est le plus élevé ».

« Le livre sur la défense civile est une injure à la Suisse romande, à ses paysans comme à ses intellectuels, à ses ouvriers comme à ses chefs d'entreprise. »

« Un débat doit absolument s'ouvrir aux Chambres fédérales sur ce sujet », ajoute le quotidien lausannois. « Il est souhaitable que les parlementaires romands — si possible unanimes, car il ne s'agit pas d'en faire une affaire de parti ou de classe sociale — interviennent aux Chambres pour demander des éclaircissements sur la manière dont ce livre officiel a été élaboré, sur la quasi-absence de collaborateurs romands, sur les divergences fondamentales entre les trois éditions nationales, sur les responsabilités des autorités supérieures. »

canton de vaud

Othon de Habsbourg a parlé de « l'an 2000 » à Lausanne

(A.T.S.) A l'occasion de son 30^e anniversaire, le club d'efficience de la Suisse romande a reçu à Lausanne l'archiduc Othon de Habsbourg, qui vient de publier un ouvrage intitulé : « Bientôt l'an 2000 » et rentre d'un voyage autour du monde. L'orateur, fort brillant, a parlé de l'avenir que l'an 2000 réserve à l'Europe et au monde. Il

prévoit une grande crise aux Etats-Unis, due à la révolution technique et au retour du Vietnam d'une armée connaissant la défaite sans avoir été battue. Il s'attend aussi à une télévision unilatérale américaine et soviétique qui, s'adressant au tiers monde, provoquera une vague de fond aux graves conséquences politiques. Dès, la menace de guerre s'accentue en Extrême-Orient.

Quant à l'Europe, que l'historien autrichien considère comme étant en pleine déchéance politique, sa seule force est de persévéérer dans l'intégration sélective, commencée avec la communauté du charbon et de l'acier et poursuivie avec le Marché commun et l'Aeue. Elle doit de toute urgence, avec l'appui de l'opinion publique, s'attaquer au problème essentiel des transports et le résoudre dans les prochaines années, en créant un comité d'entente et une banque européenne des transports. Tout le trafic roulant, volant et flottant doit être adapté aux besoins d'ici à l'an 2000. Cette révolution des transports est commencée. Elle permettra à l'Europe de résister aux forces asiatiques et africaines et l'échelle mondiale, a conclu de redevenir une puissance à Othon de Habsbourg.

Modifications dans le capital de la « Gazette de Lausanne »

(A.T.S.) L'assemblée générale des actionnaires de la « Société de la Gazette de Lausanne et journal suisse S.A. » a décidé de réduire le capital social de 800 000 à 80 000 francs, puis de le porter à 400 000 francs par l'émission de 3 200 actions nouvelles de 100 francs. Ces dernières ont été entièrement souscrites par d'anciens et de nouveaux actionnaires. Le conseil d'administration va lancer une nouvelle campagne de souscriptions en vue de procéder à une augmentation supplémentaire du capital.

Cette double mesure d'assainis-

sement et de redressement est intervenue à la suite des difficultés croissantes auxquelles la « Gazette de Lausanne » a dû faire face ces dernières années pour conserver sa place dans la grande presse d'opinion du pays. Les décisions prises sont la première phase d'un important programme de relance et de développement qui comprendra notamment des formules de coopération avec d'autres journaux.

Dès 1970, une loterie à numéros en Suisse

(A.T.S.) La société de la loterie romande, présidée par M. Alfred Margot et dirigée par M. Alain Barraud, a donné à Lausanne une conférence de presse sur l'introduction en Suisse, en 1970, d'une loterie à numéros exploitée en commun par les trois loteries du pays (romande, inter-cantonale et seva) et par le sport-toto.

Une grille avec 40 numéros sera soumise au joueur, qui choisira 6 chiffres pour former le numéro de son billet. Un tirage au sort désignera les gagnants qui seront répartis en plusieurs rangs. Le principe du jeu sera celui des loteries habituelles, mais les gagnants seront récompensés selon le système du sport-toto, c'est-à-dire que la somme des mises sera répartie entre eux après déduction du bénéfice que se réservera la loterie à numéros.

La mise sera d'un franc pour chaque colonne de deux grilles. La vente des coupons de participation débute le 3 janvier 1970, dans quelque 3 700 dépôts qui seront les mêmes que ceux du sport-toto. Le premier tirage aura lieu le 10 janvier, et ensuite chaque semaine.

Comme il y aura vraisemblablement un déplacement des mises des trois loteries actuelles et du sport-toto vers la nouvelle loterie, les quatre partenaires recevront de la loterie à numéros une compensation de leurs pertes, afin que les œuvres de bienfai-

rance et le sport ne voient pas diminuer les sommes qu'ils touchent actuellement des trois lotteries traditionnelles et du sportoto.

La loterie à numéros existe déjà en Allemagne depuis une dizaine d'années et draine de Suisse près de 25 millions de francs chaque année, ce qui explique la décision des lotteries suisses de réagir.

Plus de 100 000 romands parlent encore patois

(A.T.S.) Jusqu'au siècle passé, pratiquement toute la Suisse romande (à l'exception de la ville de Genève) parlait encore nos patois régionaux issus du roman médiéval. Mais, dans les cantons protestants, l'affaiblissement des dialectes provoqué par la traduction de la bible en français s'accélérerait.

Aujourd'hui, sur plus d'un million de romands, il n'y en a plus guère qu'un dixième — les estimations varient entre 100 000 et 150 000 — qui parlent toujours la vieille langue de leurs ancêtres.

Si le patois se maintient relativement bien dans les hautes vallées valaisannes, en Gruyère et dans une partie du nord du Jura bernois, où il reste la véritable langue maternelle, les jeunes générations l'abandonnent progressivement dans la plaine du Rhône et le bas pays fribourgeois. Il a disparu depuis longtemps de Genève, et les derniers patoisants neuchâtelois et du Jura-sud se sont éteints au début de notre siècle. Dans le canton de Vaud, seules des personnes âgées le parlent encore, surtout dans le Jorat et les Alpes.

Les patois fribourgeois, valaisan, vaudois, neuchâtelois et genevois appartiennent au groupe linguistique franco-provençal, issu de la langue d'oc, comme le savoyard, le valdostain et le bourguignon. Restés très fidèles au bas-latin, ils sont proches parents du provençal. Au contraire, le patois jurassien descend de la langue d'oïl, comme

le franc-comtois, le wallon, le normand et le vieux français. Il a subi plus fortement des influences celtiques et germaniques.

Du patois genevois, seules restent vivantes les paroles du chant : « Ce que le no ». Grâce à de nombreux conteurs, le patois vaudois laisse des textes plus nombreux. En valais, le patois reste une langue essentiellement parlée, à laquelle cependant d'importantes études ont été consacrées. Mais Fribourg et le Jura-nord ont donné naissance à une riche littérature dialectale. Les œuvres théâtrales

les et les nouvelles en patois gruérien abondent. Maintes publications de valeur ont paru en patois jurassien, et même une traduction de « Mireille » de Mistral. Le patois jouit dans les villages fribourgeois et du Jura-nord, sur le plan du théâtre populaire, d'une vogue que le français est bien loin de connaître. Si notre siècle est celui de la disparition progressive des patois, il est aussi celui de leur réhabilitation : écrivains et philologues soulignent la richesse de leur vocabulaire et leur valeur pour l'étude des langues romanes.

présence suisse dans le monde

(A.T.S.) Dans le cadre de la coopération technique multilatérale avec les pays en voie de développement, l'ONU, l'UNESCO, la FAO et le BIT ont confié au cours de ces derniers mois des missions d'experts à des spécialistes suisses. Ont été engagés par l'ONU :

— M. Max Jaquenoud, géologue de Salvan (Valais), en qualité d'expert-géologue à Conakry (Guinée), pour un an. M. Jaquenoud était expert-géologue et professeur à l'Ecole des Mines à Bukavu, Congo, pour le compte de l'Unesco de 1964 à fin septembre 1969.

M. Walter Oberholzer, géologue, de Samstagern, en qualité de photogéologue à Ankara, pour un an. M. Oberholzer a travaillé en qualité de géologue à Lourenco Marques, Mozambique, depuis 1958.

par l'UNESCO :

— M. Eugen Schricks, licencié ès-sciences de l'éducation, de Genève, en qualité d'expert en orientation scolaire pour un an à Bujumbura, Burundi.

M. Claude Bessire, professeur de mathématiques à l'Ecole Supérieure Technique de Genève,

en qualité d'enseignant à l'Ecole de formation de professeurs secondaires à Guatemala, pour deux ans.

par la FAO :

— Mlle Renée Forster, laborantine de Zurich, en qualité de laborantine en pathologie à Amman, Jordanie, pour deux ans. Mlle Elisabeth Ludi, directrice d'école ménagère, de Berne, en qualité d'experte dans le domaine de l'enseignement ménager à Cotonou, Dahomey, pour 15 mois.

par le BIT :

— M. Jean Guy, Nicolet, ingénieur technicien, de Genève, en qualité d'expert en réadaptation professionnelle à Saïgon, Vietnam, pour six mois.

M. Jacques Simon, enseignant des branches commerciales, de Motiers (Neuchâtel), en qualité d'expert-instructeur en formation de personnel de bureau, branches secrétariat, à Conakry, Guinée, pour 12 mois.

M. Maximilian Richert, formation professionnelle, domaine de l'hôtellerie, de Zurich, en qualité d'expert en formation de personnel de réception, à Monastir, Tunisie, pour un an.